Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 4, Numéro 2, Mars 2026

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mirabel

https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID

https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE

https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal

https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

OAJI.net Open Academic Journals Index Founded 2013

https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

OAJI: http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e^ siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études germaniques

1. **Von der Emigration zur Integration: Fremdheitserfahrungen und Identitätskonstruktion im Postmigrationsroman am Beispiel von Irena Brežnás Die undankbare Fremde (2012)**
Kra Laurent KOUADIO **1-19**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.1

Anglais

2. **Borrowing Strategies and Neological Creation Processes in Mathematical Terminology in Wolof**
Dame NDAO..... **20-31**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.2

3. **Survival through second-person narration in Kristen Gentry's Mama Said (2023)**
Wôkoudo Marcel MASSIMBO..... **32-47**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.3

Études hispaniques

4. **Syncrétisme afro-brésilien et identité bahianaise dans O Compadre de Ogum de Jorge Amado**
Mark Séraphin Diompy & Fatime Samb..... **48-65**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.4

5. **Las organizaciones mafiosas en la obra de Juan Madrid : el caso de la 'Ndrangheta**
Ibrahima BALDÉ..... **66-82**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.5

6. **Conciencia de culpa en réquiem por un campesino español de Ramón José Sender**
Oumar MANGANE..... **83-97**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.6

7. **Le substrat africain dans la littérature afro-cubaine**
Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET **98-121**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.7

Lettres Modernes

8. **Évolution du roman sur l'Afrique : l'exemple de Le Livre de la brousse de René Maran**
Attien Solange Inerste AMEYAO..... **122-137**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.8

9. **Manifestation et perception de yasubuuru ou conte humoristique : un genre de la littérature orale san**
Bernard DRABO..... **138-151**
Doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.9

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

10. Déliaison psycho-sociale du personnage-enfant en contexte néolibéral dans Les Particules élémentaires de Michel Houellebecq
Dénis Adrien ATANGANA NGONO…… **152-162**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.10

11. La théâtralisation de la révolte dans Caligula d'Albert Camus
Vassiriki KONE…….. **163-175**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.11

12. Puissance occulte et dynamique du progrès : pour une réhabilitation symbolique de la sorcellerie chez Mutt-Lon
Eulalie Patricia ESSOMBA…… **176-191**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.12

13. La mise en abyme dans Six personnages en quête d'auteur chez Luigi Pirandello, une esthétique du drame contemporain
KOUYATE Aboubacar…….. **192-203**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.13

14. Rhétorique du discours panafricaniste chez Jhonel
Bruno TIENDREBEOGO …….. **204-221**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.14

15. Les présupposés pragmatiques : du questionnement rhétorique à la vérité par une esthétique du discours romanesque
Bouadoumou Blaise Comoé…… **222-236**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.15

COMMNUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

16. Adolescents de Yopougon et pratique des jeux de hasard : Stratégies communicationnelles de prévention
Akissi Germaine KOUASSI……..... **237-253**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.16

17. Les entreprises de presse face à l'épreuve de la justice, entre médiatisation et instrumentalisation : le cas de l'affaire Ousmane Sonko au Sénégal
Ngagne FALL……..……..... **254-270**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.17

18. Étude des impacts culturels dans le discours publicitaire sur les affiches des brasseries en Côte d'Ivoire
Mahoua Laurène GONDO……..... **271-285**
Doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.18

19. Intelligence artificielle et production publicitaire au Burkina Faso : enjeux, appropriations et résistances professionnelles
BATCHO Dognon Lucien & OUATTARA Moussa…….. **286-303**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.19

20. Digitalisation des paiements et mutation des emplois dans le transport urbain en Côte d'Ivoire
Gahoun Brice Aubain GBODJÉ & Nibé Dramane SILUÉ …… **304-320**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.20

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

21. Étude de quelques phénomènes morphophonologiques dans le système nominal du gùlmàɲcémà
Tapoa Françoise Xavière LOMPO & Abdoul-Rassid BAGAGNAN…….. **321-332**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.21

22. Exploitation des plateformes digitales et diffusion de créations numériques par les économies informelles ivoiriennes : enjeux, défis et perspectives
Adjé Blaise N'TAYE…….... **333-354**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.22

23. Pragmaticité et réception citoyenne des politiques publiques contre la crise anglophone au Cameroun sur YouTube
Valdes Roberto PENLAP KAMDEM & J.-J. Rousseau TANDIA MOUAFOU…….. **355-372**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.23

24. Les restaurateurs analphabètes d'Abidjan : enjeux et perspectives d'une formation axée sur les stratégies de communication
Pricille SEAN & KOFFI Kouakou Mathieu…… **373-382**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.24

25. Langue et intelligence économique : une analyse sémio-discursive de quelques affiches publicitaires relatives aux périodes festives en Côte d'Ivoire
Galougo Chantal SORO…….. **383-402**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.25

26. Dispositif de concertation et intégration du développement durable à l'université Péléforo Gon Coulibaly
Monvaly Badara TOURÉ……... **403-427**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.26

Arts plastiques

27. Expression brachylogique du langage mosaïque et renaissance artistique
Yoro Emmanuel GUEYE..…… **428-438**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.27

Tourismologie

28. Le tourisme rural intégré comme outil de développement local : entre bien commun, expérience et impacts au Sénégal
Aliou GAYE, Papa Elimane FAYE & Iba DIAW……... **439-456**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.28

29. Hôtellerie dans le développement touristique de la région du Hambol (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)
Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouakou Abraham KOUADIO & Yéboué Stéphane Koissy KOFFI…… **457-476**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.29

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

30. **Étude des buttes anthropiques de la commune de Pilimpikou dans la province du Passoré (Burkina Faso)**
Noaga BIRBA, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO & Alfred OUEDRAOGO **477-493**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.30

Histoire

31. **De l'itinérance prophétique à l'institution des pèlerinages : William Wadé Harris et l'évolution des pratiques harristes (1913 à aujourd'hui)**
Yapi Thierry N'DOUFOU..... **494-506**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.31

32. **La diplomatie entre les royaumes hellénistiques et Rome : entre coopération et confrontation IIème siècle av. J.-C.**
Fabrice OULAI..... **507-515**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.32

33. **Gestion de la massification des effectifs estudiantins dans l'enseignement supérieur au Togo de la réforme de 1975 au conseil présidentiel de 2013**
ADIKOU Missiagbéto & BAFEI Abaï & WEMBOU Sama Missimba..... **516-529**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.33

34. **La réception subsaharienne du traité de théologie Umm al-Barāhīn de Muḥammad b. Yūsuf al-Sanūsī (1435-1490)**
Seydi Diamil NIANE..... **530-549**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.34

35. **La barre du Golfe de Guinée et son influence sur l'organisation des activités de traite (XVII^{e} -XIX^{e} siècles)**
Yao Serge YOBOUE..... **550-563**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.35

36. **La crue du Nil, symbole du développement de l'État pharaonique de l'Ancien Empire au Nouvel Empire**
Amani KOFFI..... **564-575**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.36

37. **Les fondements des relations entre la religion et le pouvoir politique sous Askia Daoud (1549-1582)**
Yaya BAKAYOKO..... **576-589**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.37

38. **L'État et la diversification des cultures d'exportation à Daloa, Côte d'Ivoire (1976-2010)**
Martin PALE & Houphouët Jean Félix KOMENAN..... **590-605**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.38

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

39. Implantation coloniale et expansion de l'islam en pays san : cas de Tougan (1890-1960)
Boukaré GANSONRE & Manesour DRABO…… **606-620**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.39

40. Origines et mise en place des Agni Ndénian à Abengourou (1701-1870)
Chintchanwa Tanan Franck SILUÉ, Pori DIABATÉ & Alassane DIABAGATÉ…….. **621-638**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.40

41. Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008
Yacouba SAWADOGO ……. **639-655**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.41

42. La formation agricole en Côte d'Ivoire : des apprentissages théorique et pratique à l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (1910-1945)
Nohan SIDIBE……..... **656-673**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.42

43. La conceptualisation du viol : regards croisés entre le droit canonique médiéval et les juridictions européennes modernes
Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN…….. **674-686**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.43

Géographie

44. Étude du renouvellement urbain par l'exemple de la Cité Baraka (Dakar, Sénégal) : l'adéquation entre profil des occupants et l'environnement en question
Amath Alioune COUNDOUL, Awa FALL & Alioune Badara DIALLO…….. **687-703**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.44

45. Analyse socio-spatiale de l'accessibilité au Centre de Santé Urbain (CSU) à base communautaire de Bocabo à Abobo
N'dri Ernest KOUADIO & Sientienwin SEKONGO…….. **704-716**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.45

46. Dynamique spatiale de la diarrhée infantile à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire)
Affoussiatou KONE & Zamblé Armand TRA BI …….. **717-730**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.46

47. Ressources numériques et pratiques pédagogiques des enseignants du secondaire de la ville de Daoukro (Centre-est de la Côte d'Ivoire)
KOFFI Yao Julien…….. **731-746**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.47

48. Gestion des déchets ménagers à Divo : implications environnementales et sanitaires
Pierre Anvo AYEMOU……..... **747-763**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.48

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

49. Caractérisation des microcellules sédimentaires et analyse des aléas côtiers entre Port-Bouët et Grand-Bassam
Kesse Paul Armand N'GANZA…… **764-777**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.49

50. Stratégies d'accès et sécurisation foncière en périphérie de Kolda (Sénégal)
Yaya DIALLO……..... **778-794**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.50

51. Influences de l'occupation illégale des espaces publics en milieu urbain : cas des communes de Biscuiterie et Grand Dakar
Mohamadou Mountaga DIALLO & Cheikh SÉNE……..... **795-811**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.51

52. Allongement des intervalles intergénésiques au cours de la transition de la fécondité en Afrique occidentale
Roch Modeste MILLOGO…….. **812-831**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.52

53. Analyse des freins structurels à l'autonomisation des femmes rizicultrices dans la sous-préfecture de Vavoua
One Enoc GUEDE, KOMENAN Komenan Gabin,
ASSI-KAUDJHIS Joseph & LOUBAO Michel……..... **832-850**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.53

54. Implications environnementales de l'exploitation industrielle aurifère à Morila (Mali)
Moussa Fadiala BOCOUM…… **851-866**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.54

55. Les forêts sacrées dans la construction de l'identité spatiale urbaine à Bafoussam (Ouest-Cameroun)
Chapgang NOUBACTEP…… **867-881**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.55

56. Analyse multiniveau du non-recours à l'aide des femmes victimes de violences conjugales au Burkina Faso
Vanoussan KINI & T. A. Geraude KABORE…….. **882-899**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.56

57. Variabilité pluviométrique, pratiques agricoles et sécurité alimentaire dans le département de Tillabéry au Niger
Moustapha MAHAMANE ABDOUL-KADER, Moustapha HIYA MAIDAWA,
Abdoul-Nasser HAMADOU GATTA & Lawali DAMBO…… **900-920**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.57

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Philosophie

58. Technologies et Sciences humaines et sociales : nécessité d'un dialogue pour une humanité scientifique équilibrée
Kouakou Hervé NIAMIEN…… **921-933**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.58

59. Justice environnementale : Pour une gestion équitable de la vulnérabilité des populations marginalisées
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU & Kouadio Louis N'GUESSAN…..... **934-946**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.59

60. De la technique moderne : Critique et réhabilitation dans la philosophie de Heidegger
Yao Wilfried N'GUESSAN…… **947-961**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.60

61. Le rationalisme critique, une pédagogie de la citoyenneté démocratique chez Popper
KOUASSI Ruth Berekia épouse TÉYA ……..... **962-975**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.61

62. Heidegger et Levinas : De l'être sans visage à l'épiphanie du visage
Affoué Valery-Aimée TAKI…….... **976-990**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.62

63. Jeu(x) et enjeu(x) d'une critique de la démocratie chez Eboussi Boulaga
Amadou Nsangou…….. **991-1004**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.63

Anthropologie et sociologie

64. Festival gastronomique « gouter de mon enfance » de l'ONG KAGNIMIN et socialisation alimentaire des enfants en Côte d'Ivoire
Oulahi Taté Roger, Attigbi Laurence, Fofana Memon,
Dedy Seri Faustin & Dayoro Arnaud Kevin ……..... **1005-1018**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.64

65. Comprendre la faible contribution fiscale du marché « Sandicat » de Pikine, au Sénégal
Mor DIOP…… **1019-1037**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.65

66. Genre et pratiques agroécologiques en production maraîchère dans la commune de Diabo (Burkina Faso)
Ouindikouni Mathieu SAVADOGO & Victor TOUGMA…..... **1038-1053**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.66

67. Réformes foncières et légitimités locales dans la coproduction du pouvoir foncier à Boudry et Mogtédo
Souleymane KARAMBIRI…… **1054-1072**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.67

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

68. Socialisation numérique et mutations du pentecôtisme : cas de l'église Vase d'honneur de Daloa
Nomansou Serge BAH……..... **1073-1088**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.68

69. Mobilités académiques et bi-plurilinguisme scolaire en Casamance
Kéba DIÉDHIOU & Ndiémé SOW ……..... **1089-1103**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.69

70. Technologies cognitives et systèmes autonomes : enjeux anthropologiques dans un monde cybernétique en mutation
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN…….. **1104-1118**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.70

71. Impact de l'orpaillage illégal sur les dynamiques sociales et culturelles à Bouadikro (Côte d'Ivoire)
KACOU Fato Patrice……..... **1119-1129**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.71

72. Les shooters dans les rues de Libreville
Jean-Emery ETOUGHE-EFE……. **1130-1142**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.72

73. Perceptions paysannes des impacts environnementaux de la cotonculture et des enjeux socio-écologiques dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire)
Privat Sylvain BADELO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU…..... **1143-1155**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.73

74. Enjeux et défis de la délocalisation du Centre d'Observation des Mineurs d'Abidjan (COM) à Bingerville. Une analyse de la resocialisation des mineurs au COM de Bingerville
Marie-Thérèse Dahonnon ZEZE……. **1156-1191**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.74

75. Pratiques hospitalières et risques infectieux : analyse sociologique dans la région des Grands-Ponts (Côte d'Ivoire)
Yah Malick DIARRA, Fulbert TRA,
Kebedana Marthe COULIBALY & Salimata DOUMBIA…….. **1192-1208**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.75

76. Marché de la dépigmentation à Bamako : enjeux économiques, normes sociales et logiques sanitaires
Amara KEITA, Lassina BERTHE & Benjamin BONGONO……..... **1209-1222**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.76

77. Profil bioanthropologique et social des acteurs de la mobilité interne vers Abidjan, Côte d'Ivoire
Marie-Ange N'Tah N'CHO, Jérôme Konan KOUAKOU &
Didié Armand Zidy ZADOU…….. **1223-1238**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.77

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Psychologie

78. Rapport vie privée – vie professionnelle chez les enseignants-chercheurs des Universités Publiques d'Afrique
Saga Bernard LOBA, Sitonhouahigué SORO & Nounnasong Delphine SORO…….. **1239-1253**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.78

79. Effet médiateur de l'autonomie décisionnelle dans la relation entre leadership habilitant et auto-efficacité
Djiessi MAKOUAM & Placide MENGOUA……..... **1254-1273**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.79

Science de l'éducation

80. Approche vidéoludique et amélioration des performances en mathématiques : cas des écoles primaires d'application au Cameroun
ESSEBE charlotte & ISSAMA Jovy Marius…….. **1274-1289**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.80

81. « Les déterminants sociopolitiques de la résilience scolaire des élèves issus des zones de conflits : une approche qualitative au camp des réfugiés de Minawao »
Liman Oumaté…… **1290-1302**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.81

Sciences juridiques et politiques

82. Investigation sur les Délits de Droit Commun à Lubumbashi
MULUNDA TSHIEYA Lucien…….. **1303-1315**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.82

Sciences économiques et de gestion

83. « Décentralisation, gouvernance territoriale et satisfaction sociale : une analyse empirique des performances locales dans la commune urbaine de Siguiri (Guinée) »
Abdoul Gadiri KABA, Souleymane SIDIBE, Aboubacar SOUMAH, Saa Abou Leno & Moussa KABA…….. **1316-1345**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.83

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Les fondements des relations entre la religion et le pouvoir politique sous Askia Daoud (1549-1582)

Yaya BAKAYOKO
Département d'Histoire
Université Peleforo Gon Coulibaly,
Korhogo-Côte d'Ivoire,
Email : byool@yahoo.fr

Date de soumission : 15-02-2026
Date de publication : 31-03-2026
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.37

Résumé

Par fondement, il faut entendre les bases, les évènements qui ont amené les autorités de la communauté religieuse à concevoir et, par la suite, à entretenir de bonnes relations avec l'autorité politique Songhay. Ces collaborations, gage de stabilité au songhay, se justifient par la prise du pouvoir des Askia à la suite d'un conflit qui a opposé Sonni Baro au général Mohamed. L'objet de cette étude est donc d'indiquer les bases des rapports entre les autorités religieuses et les autorités politiques au Songhay. Ces rapports établirent entre les musulmans et le souverain Askia a nécessité à la préservation de la stabilité du songhay, cette collaboration trouve sa justification dans l'avènement au pouvoir des Askias à la suite d'un conflit qui opposa Sonni Baro au général Mohamed soutenu par la communauté musulmane. Dès lors, comment comprendre les fondements des relations entre la religion et le pouvoir politique sous Askia Daoud ? Pour trouver des réponses à cette problématique, nous avons eu recours aux sources africaines notamment le Tarik El Fettach, le Tarik Es Soudan et des ouvrages généraux. Pour notre analyse, nous montrerons, la politique antimusulmane des Sonni, ensuite, montrer le soutien des lettrés à la prise du pouvoir par le général Mohamed, et, Enfin, présenter les rapports de Daoud envers la communauté musulmane. Cette étude nous a donc permis de comprendre les bases de la stabilité du Songhay sous Askia Daoud.

Mots-clés : fondements, relation, religion, pouvoir, Askia Daoud

The foundations of the relationship between religion and power under Askia Daoud (1549-1582)

Abstract

By fondations, we mean the underlying factors, the events that led the religious community authorities to establish and subsequently maintain good relations with the Songhai political authority. These collaborations, a guarantee of stability in Songhai, are justified by the Askia dynasty's rise to power following a conflict between Sonni Baro and General Mohamed. The purpose of this study is therefore to outline the foundations of the relationship between religious and political authorities in Songhai. These relationships established between Muslims and the Askia ruler were necessary for preserving Songhai's stability; this collaboration finds its justification in the Askia dynasty's accession to power following a conflict between Sonni Baro and General Mohamed, who was supported by the Muslim community. Therefore, how can we understand the foundations of the relationship between religion and political power under Askia Daoud? To find answers to this question, we consulted African sources, notably the Tarik El Fetach, the Tarik Es Soudan, and general works. For our analysis, we will first demonstrate the anti-

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Muslim policies of the Sonni, then show the support of the educated elite for General Mohamed's rise to power, and finally, present Daoud's relationship with the Muslim community. This study has thus allowed us to understand the foundations of Songhai stability under Askia Daoud.

Keywords: foundations, relationship, religion, power, Askia Daoud

Introduction

Aujourd'hui ou durant plusieurs décennies, nous constatons une proximité entre les acteurs de la religion musulmane et le pouvoir politique. Cette collaboration qui s'inscrit dans un esprit de consolidation du pouvoir politique a eu des fondements solides dans le passé de l'empire Songhay. Situé au Nord et au Sud par Teghazza, au Dendi et au Founta Toro par l'ouest et par le pays Haoussa à l'est. Le Songhay est un territoire cosmopolite où se côtoient les populations de diverses origines.

L'objectif de cette étude est de montrer les bases sur des évènements entre les autorités de la communauté religieuse et les autorités politiques au Songhay. Ce rapport établi entre les musulmans et le souverain Askia a nécessité à la préservation de la stabilité du Songhay, cette collaboration trouve sa justification dans l'avènement au pouvoir des Askias à la suite d'un conflit qui opposa Sonni Baro au général Mohamed soutenu par la communauté musulmane. Dès lors, comment comprendre les fondements des relations entre la religion et le pouvoir politique sous Askia Daoud ?

Pour trouver des réponses à cette problématique, nous avons eu recours aux sources africaines notamment le Tarik El Fettach[1], le Tarik Es Soudan[2] et des ouvrages généraux. Ceux-ci fournissent de multiples informations sur les rapports entre les autorités politiques, la communauté musulmanes et permettent donc d'analyser les faits et gestes entre ces deux entités sur le fonctionnement de l'empire Songhay.

Dans cette étude, notre hypothèse est que la stabilité du songhay a dépendu des bons rapports entre le souverain Askia Daoud et la communauté musulmane. Pour notre analyse, nous montrerons, la politique antimusulmane des Sonni, ensuite, montrer le soutien des lettrés à la prise du pouvoir par le général Mohamed, et, Enfin, présenter les rapports de Daoud envers la communauté musulmane.

[1]M. Kati, 1964, *Tarikh el-Fettach*, Paris, Maisonneuve et larose, 364 p.
[2]A. Es-Sadi, 1964, *Tarikh es-Soudan*, Paris, Maisonneuve et larose, 540 p.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

1. Les lettrés musulmans : grandes victimes de la politique de Sonni Ali

La détérioration des rapports entre Sonni Ali et les lettrés musulmans s'inscrit dans une sphère assez complexe. Dans l'optique de piger cette situation, nous présentons le cas de Tombouctou. Cette cité, cosmopolite de par son statut de cité religieuse et commerciale (A. Sylla, 2016 : 30) a été une cité autonome sous les Mandé et surtout sous les Touaregs durant laquelle les élites musulmanes avaient bénéficié. Et accru leur influence. Cela se justifiait par de nombreux liens de famille et d'amitié (A. Es Sadi, 1964 : 106).

Tombouctou semblait être alors une cité monopolisée par les élites musulmanes. L'élite musulmane composée de quatre familles avaient la mainmise sur la cité de Tombouctou. Il s'agit de la famille des Aqit, des Anda Ag, des El Hadj et des Naddi (J. Cuoq, 1985 : 153). Les Naddi étaient les chefs politiques de la ville et les autres se partageaient l'autorité religieuse comme imam et cadi (A. Sylla, 2016 : 31). C'est dans ce contexte, que Sonni Ali a foulé le sol de Tombouctou et en 1464 monta sur le trône Songhay. À cet effet, Mohammed Naddi, alors maire de Tombouctou, lui adressa une lettre de félicitations. Peu de temps après, au cours de cette même année, il mourait en confiant la gestion de la cité à son fils ainé Omar ben Mohammed Naddi. Celui-ci semblait être ennemi de Sonni Ali ; car contrairement à son père, il expédia à la suite de cet évènement, une lettre de menace à Sonni Ali (A. Sylla, 2016 : 31). Le roi du Songhay se fixa alors, dès ce moment, l'objectif d'envahir la ville de Tombouctou. Il attendra quatre ans pour entreprendre la conquête de la ville lorsque le même Omar lui fit appel pour mettre fin aux exactions d'Akil Ag Melaoul et de ses hommes. En effet, ce dernier, chef touareg, était alors le maître de la cité après y avoir chassé les Mandé en 1434. Akil se trouvait avec Omar Naddi lors d'une balade à cheval lorsqu'ils aperçurent Sonni Ali et ses troupes. Prenant la fuite vers Oualata, les deux compagnons, maîtres de la ville, abandonnèrent les habitants.

Ainsi, Sonni Ali fait irruption dans la ville de Tombouctou en 1468, avec pour principale but de mettre un terme à l'influence de l'élite musulmane dans la ville (S. Sylla, 2016 : 32). Car, pour lui, ces derniers constituaient une entrave à sa démarche politique ; il agit ainsi dans son intérêt, de sorte que ceux-ci ne contrarient en rien ses ambitions. Cependant, il se fait entouré d'eux comme chef local avec El Mokhtar Naddi, secrétaire avec Ibrahim El Kidr et conseiller religieux avec El Mamoun et cadi avec Habib.

Aussi, il faut comprendre par ces actions, que, Sonni Ali cherchait à se faire comprendre que ces lettrés musulmans n'étaient pas indispensables pour lui dans la gestion du pouvoir comme, ils avaient toujours été auparavant. Cela signifiait qu'il n'y aurait pas de traitement de faveur à

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

leur égard et comme toutes les couches de la société, ils devaient se soumettre à son autorité. Cette nouvelle situation était difficile pour les lettrés musulmans car dans la société touarègue, les religieux viennent en deuxième position dans la hiérarchie sociale et dépendent des nobles pour leur défense. Or justement, c'est cette noblesse incarnée par Sonni Ali qui était devenue leur ennemi juré (J. C. Dédé, 2010 : 52).

En plus, notons que la brouille entre Sonni Ali et la communauté musulmane s'inscrit dans un élan de revanche. En faisant subir à Tombouctou des souffrances, on peut supposer que Sonni Ali cherchait à se venger des populations de la ville pour avoir été par le passé les bourreaux des gens du Songhay. En effet, les Songhays avaient souffert de la traite des esclaves opérée par les razzias des cavaliers Touaregs :

> Le pays songhay est très tôt confronté à la pratique de l'esclavage pour avoir été le théâtre d'opérations de razzias des peuples voisins. En effet, après le VIII[e] siècle et le développement du commerce transsaharien, les populations vivant dans la boucle du Niger et du Nord de la ville de Gao étaient régulièrement razziées par les Touaregs (S. Sangaré, 2013 : 45).

On pourrait déduire cependant que la conquête de Tombouctou s'expliquait par le fait que Sonni Ali cherchait à punir les élites musulmanes d'avoir cautionné l'esclavage dont avaient été victimes les Songhays. D'autre part, pour l'avoir pratiqué eux-mêmes comme le montre les enjeux économiques du conflit entre Sonni Ali et la communauté musulmane, l'activité commerciale a joué un rôle décisif dans les relations économiques, politiques et sociales à l'intérieur du Soudan et dans les rapports entre le Soudan et le reste du monde durant tout le Moyen-Âge. C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrit le volet économique de la brouille entre Sonni Ali et la communauté musulmane (A. Sylla, 2016 : 33).

Tombouctou fut une cité qui connut un rayonnement économique spectaculaire durant le moyen-âge. Cependant, Les musulmans étaient les principaux acteurs de cette activité d'une manière générale, mais particulièrement, la famille des Aqit était très active dans le commerce (J.C. Dédé, 2010 : 65). Parmi ces nombreux commerçants musulmans, nous pouvons citer Abdallah, Mahmoud et le fils de ce dernier, À ceux-ci ajoutons Sidi Yahya « le patron de la ville de Tombouctou ». Nous pouvons penser que ce surnom traduit que ce dernier avait une influence considérable dans la ville de Tombouctou.

Nous pensons qu'à l'instar des Aqit, les autres familles dirigeantes de Tombouctou d'alors exerçaient le commerce, Car le commerce était le moyen pour eux de ne pas être dépendant des souverains. Vu ce qui est susmentionné, on s'aperçoit ce qu'a pu être les enjeux économiques du conflit entre Sonni Ali et la communauté musulmane en particulier celle de Tombouctou.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

En effet, la politique répressive de Sonni Ali a été dommageables pour les musulmans en général et pour les savants-commerçants en particulier. Les souffrances dont ils seront victimes les contraints à l'exil, abandonnant ainsi leur négoce. Aussi, l'omniprésence de la guerre sous Sonni Ali devait faire bifurquer les caravanes maghrébines vers d'autres cieux, privant ainsi les négociants de Tombouctou et des principales villes du Songhay de leurs partenaires commerciaux.

Par ailleurs, Sonni Ali avait tiré profit de cette situation et l'avait fort bien apprécié pour avoir fait régner la terreur dans le cœur des musulmans. En effet, en réduisant l'influence économique des oulémas et des commerçants musulmans, Sonni Ali se réservait à lui seul les retombés du commerce (A. Sylla, 2016 : 34). Aussi, au nombre des butins repris aux musulmans exilés dans plusieurs localités devaient figurer des bâtiments commerciaux et du matériel comme les pirogues, les chevaux, les bêtes et des esclaves. Tout ceci devait accroitre la colère des musulmans contre Sonni Ali. Réellement, c'est grâce au commerce et à l'Islam que ces groupes s'étaient rendus incontournable au Soudan. Contraints à l'exil et privés de leurs biens et marchandises, cette situation était intolérable pour les marabouts-hommes d'affaires. Ce qui devait les conduire indéniablement à faire bloc contre Sonni Ali. Après quoi, les uns cherchaient à récupérer leur bien et autorité, quand les autres profitaient au maximum des avantages dont ils venaient de s'accaparer. Notons que, le commerce à Tombouctou aurait concédé un recul mais n'était pas anéanti (A. Sylla, 2016 : 35).

C'est dans ce cadre qu'il faut signaler, en 1480, le retour à Tombouctou de Mahmoud ben Omar ben Mohammed Aqit. En effet, le retour au calme à Tombouctou entre 1477 et 1485 avait encouragé certains réfugiés à Oualata à rentrer pour reprendre leurs affaires. Aussi, cette ville n'était plus un refuge sûr après sa mise à sac durant quatre mois par le roi du Mossi. Ceci se percevait également au niveau religieux. La religion a occupé une place importante dans ce rapport entre Sonni Ali et la communauté musulmane. Ce conflit était nourri par l'ambivalence de la foi de Sonni Ali. Cette bivalence s'explique par le fait que ce dernier faisait divers dons notamment des captives et des animaux à des savants, des mosquées ou autres lieux probablement des écoles. Il observait assidument le mois et la prière de la fête du Ramadan de même que celle du vendredi. Néanmoins, il négligeait et accomplissait mal les prières quotidiennes en les retardant jusqu'au soir ou au lendemain sans se prosterner ni réciter quoique ce soit. Aussi, persécutait-il les musulmans et adorait les idoles, vénérait des arbres et des pierres, leur faisait des offrandes et des dons, croyait aux devins et sollicitait l'assistance des sorciers. C'est ce que nous relève les Tarikhs et l'épitre d'Al Maghili (M. Kati, 1964 : 145 ; Al

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Maghili Cit in J. Cuoq, 1985 : 261). Cette particularité de la pratique religieuse de Sonni Ali intriguait l'élite musulmane au point qu'elle s'interrogea s'il était musulman ou infidèle. Pour Mahmoud Kati, Sonni Ali était un polythéiste car « ses actions étaient celles d'un infidèle bien qu'il prononçât la double attestation de la foi musulmane et parla comme quelqu'un de très verser dans les choses de la religion » (M. Kati, 1964 : 82) ; d'où son intérêt à étudier la Risala. Pour Al Maghili, il ne fait aucun doute que c'était un infidèle. Toutefois, derrière l'opposition de l'élite musulmane à Sonni Ali se cachait en réalité des raisons qui portent sur sa légitimité religieuse et la contestation de son pouvoir. En remettant en cause la foi de Sonni Ali, les lettrés musulmans cherchaient à délégitimer son pouvoir. En effet, depuis le IXème siècle, le Songhay était un Dar El Islam c'est-à-dire terre d'Islam. Or, si Sonni Ali avait été un infidèle son pouvoir n'était plus légitime aux yeux des musulmans parce qu'il était le roi d'un Etat devenu musulman depuis plusieurs siècles. Accepter la souveraineté de ce dernier, occasionnera un recul de l'Islam ; plus grave le retour du Soudan au paganisme. Toute chose qui paraissait intolérable pour l'élite musulmane. Ces lettrés ont donc apporté leur soutien au général Mohamed.

En 1492, à la mort de Sonni Ali, son fils parvient au pouvoir sous le nom de Sonni Baro ou Barou. À peine sur le trône, il fait face à une opposition. Juste après la mort de son père, le Songhay sombra une crise. Il s'agit d'une crise de succession sur le trône songhay. D'un côté, le successeur légitime, Sonni Baro et Mohammed Ben Aboubakar l'un des plus grands généraux de Sonni Ali et neveu de Sonni Ali. Ce général sera soutenu par l'élite musulmane « les frustrés de la politique de Sonni Ali (A. Sylla, 2016 : 43). Quelles ont été les circonstances de cette rébellion ? D'abord, elles sont liées aux aversions de l'ensemble de la communauté musulmane contre les Sonni. Cette mort de Sonni Ali était une lucarne pour eux d'avoir leur autonomie. Notons que Sonni Baro avait participé activement à la persécution des musulmans sous son père. Pour ces derniers, les musulmans, ce danger risque de perdurer s'ils se soumettent à Sonni Baro. Ils n'hésiteront donc pas à s'allier avec le camp de la rébellion. Ensuite, il y a le refus de Sonni Baro à l'appel à la conversion lancée par le général Mohamed. Sonni Ali apparaissait aussi aux yeux des musulmans comme un syncrétiste dans le meilleur des cas et dans le pire comme un infidèle animiste. C'est pourquoi, le général Mohamed avait voulu que son fils et successeur exprime publiquement son appartenance à l'Islam. Mais le nouveau Sonni s'en éluda. Selon l'Alfa Kati, ce dernier justifie son refus par le fait qu'il y avait un danger pour sa souveraineté (M. Kati, 1964 : 103). En effet, cet appel posait un dilemme pour Sonni Baro, car en répondant à cet appel sa légitimité pouvait être contestée. Depuis la conversion au XI^{e} de Za Kossoy ou Dia Kossoi à l'islam, il fallait être musulman pour pouvoir accéder au trône (A.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Sylla, 2016 : 44). Dans la même veine, l'acceptation de l'appel qu'on venait de lui lancer signifiait qu'il discréditait l'héritage paternel. Le faisant, il perdait toute légitimité sur cet héritage en termes de droit à la succession. De la même façon, son refus justifiait également une reconnaissance de son infidélité. De plus, la souveraineté de Sonni Baro souffrait d'irrégularité. En effet, il fut proclamé roi non à Koukya ou à Gao mais à Diaga ou Denga. Il le fut non pas par les dignitaires en l'occurrence les membres de la famille Sonni et les dépositaires de la tradition mais par l'armée. Aussi a-t-il fallu deux mois pour connaitre enfin le successeur de Sonni Ali. Il nous semble que Sonni Baro ne faisait pas l'unanimité dans sa famille d'où son imposition par l'armée (A. Sylla, 2016 : 45) qui, de ce fait venait de jouer un rôle qui n'entrait pas dans ses prérogatives. Nous pensons que d'autres candidats parmi les fils de Sonni Ali avaient prétendus également au pouvoir et que chacun ayant des partisans, il s'en suivi une brouille à laquelle l'armée mis fin.

C'est face à cette situation que le général Mohammed, en opportuniste, aurait nourrit l'idée de s'emparer du pouvoir avec le soutien de l'élite musulmane. Pour ce faire, il lui fallait une armée. Face à la menace, le camp Sonni organisa la défense par l'union autour de Sonni Baro. Avec le refus de Sonni Baro à l'appel du général Mohamed, la lutte s'annonçait inévitable. Par conséquent, dans chaque camp, on se préparait à l'affrontement. D'un côté, il y avait l'armée impériale commandée par Sonni Baro et de l'autre l'armée rebelle commandée par le général Mohamed (A. Sylla, 2016 : 45). L'armée impériale se composait de tous les officiers qui avaient conduit à la gloire de Songhay sous Sonni AIi. Néanmoins, il convient de donner des précisions sur sa composition.

D'abord, il y avait la famille impériale des Sonni qui se composait des fils de Sonni Ali, de même que ses frères et neveux (A. Sylla, 2016 : 46). Ceux-ci devaient composer le corps commandé par Sonni Ali lui-même et constitué un corps d'élite. Ensuite, il y avait les fonctionnaires militaires qui étaient les gouverneurs des provinces, notamment du Dendi, Dirma, Taraton, Bani, Kara, Djenné ou encore Bara. Il y avait également des sous-officiers comme le moundio Ouanki.

Face à cette armée, le général Mohamed composa une armée rebelle, comprenait ses troupes et celles de son frère Omar Komzago. Conscient du déséquilibre, il « combina de nombreux moyens d'actions » (A. Es-Sadi, 1964 : 117). Dans un premier temps, il fut un appel au ralliement à tous les chefs du Tekrour et aux officiers de l'armée songhay (M. Kati, 1964 : 107). Cependant, à cet appel, seul mansa Koura, alors Bara-koï répondit à l'appel avec une partie des hommes de sa région. Car, il fut remplacé après sa défection par son propre père mansa Moussa.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

On doit aussi ajouter à ce dernier des volontaires qui devaient certainement être nombreux venus pour la plupart du Hombori, mais aussi parmi les Peuls et les Touaregs, grandes victimes de la politique de Sonni Ali. Mais, cette armée de trois officiers n'aurait pas fait le poids face à la puissante armée impériale. C'est pourquoi, il entreprit d'autres arrangements. Il s'agissait de bénéficier du soutien de l'élite musulmane. Il fut aidé en cela par son frère Omar Komzago, ses conseillers religieux Salih Diawara et Mohammed Toulé et sa mère. En effet, la contribution des lettrés musulmans fut d'une importance capitale. Ces derniers lui apportaient un soutien financier. En effet, J-C. Dédé, 2010 : 231) affirme que « ceux-ci ont très vraisemblablement délié bourse pour participer aux lourdes charges financières qu'exigeaient l'organisation d'une entreprise militaire ». Cet apport, semble avoir « permis en plus des ralliements, le recrutement d'autres forces parmi les Touaregs par l'intermédiaire de l'élite musulmane du fait des liens étroits qui existaient entre eux » (A. Sylla, 2016 : 47).

Il avait permis, en outre, la fourniture des hommes en vivres et en armes. D'autre part, ils apportaient un soutien psychologique aux soldats afin de raffermir leur cœur lors de l'affrontement par la présence de quelques-uns d'entre eux à savoir Salih Diawara, Mohammed Toulé et Mahmoud Kati. Aussi par la fabrication de talisman pour les soldats afin qu'ils se sentent invulnérables durant le combat. Grace à ces différents apports, le général Mohamed et ses troupes arrivent à bout de l'armée impériale. Après cette bataille, le général Mohamed devint le seul maître du Songhay et prit le nom d'Askia Mohamed 1er. Ce fut l'amorce du règne de la dynastie des Askia, qui ouvrit un nouvel épisode de l'histoire l'empire Songhay.

2. L'association des lettrés à la gestion de l'empire

L'épanouissement de l'islam dans l'empire fut le fruit d'une lutte contre les Sonni. Durant cette lutte, l'armée impériale dirigé par Sonni Baro et l'armée rebelle avec à sa tête le général Mohamed, soutenu par les lettrés musulmans ont manifesté d'un côté à conserver le pouvoir et l'autre côté à s'emparer du pouvoir. Ces derniers ont apporté une aide politique, économique, matérielle et occulte qui fut décisive dans le renversement des Sonni du pouvoir et dans la montée au trône de Mohamed. Leur association à la gestion de l'empire sous Askia, particulièrement Mohamed et Daoud peut s'expliquer par le rôle décisif qu'ils ont joué lors de leurs avènements au pouvoir. Pour les lettrés musulmans, l'avènement des Askia marque une rupture avec le passé peu glorieux sous le règne des Sonni. Toutefois, Askia Mohamed consultait régulièrement les lettrés musulmans avant de prendre toutes décisions importantes. Ces lettrés musulmans avaient pour fonction principal de guider l'Askia suivant des préceptes de l'islam. Nous pouvons donc affirmer que durant le règne d'Askia Mohamed, il y avait un

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

conseil composé exclusivement des oulémas. Ce conseil était large mais très sélectif à la fois par le nombre et par les critères de sélection. Ainsi, les nominés se distinguaient par leur connaissance de la science islamique, leur capacité à guider la communauté par leur attitude et la singularité de leur vie. Ce conseil comprenait deux composantes : les conseillers permanents et les conseillers occasionnels (A. Sylla, 2016 : 62).

Les conseillers permanents, malgré l'inclinaison d'Askia Mohamed 1er, à la cause des oulémas, n'était qu'au nombre de deux. Il s'agit de Salih Diawara et de Mohammed Toulé. Son inclinaison pour le premier était tel que « dès que le prince l'apercevait, il n'écoutait aucune parole que les siennes et ne témoignait à la vue de personne une joie aussi grande que celle qu'il témoignait à sa vue » (M. Kati, 1964 : 53). En plus de ces deux personnages, on peut ajouter le chérif Moulay Ahmed Es Seqli qui vint plus tard au Songhay. Quant aux conseillers occasionnels, il concerne tous ces lettrés musulmans de l'empire ou de l'étranger que l'Askia consultait. Ce sont le cadi Mahmoud, le cheikh Abderrahmane Al Maghili, le jurisconsulte El Aqit ben Abdallah El Ansammani qui composa comme Al Maghili une épitre pour l'Askia intitulé *Adjouibat el faqir el as'ilat el emir*. A ceux-ci, nous pouvons ajouter le chérif hassanide Moulay Abbas, l'éminent savant Abderrahmane Es Soyouti. Le rôle de ces derniers consistait en résumé, à aider l'Askia à agir et à lui faire des recommandations conformément à la loi. Toute décision passait donc avant son émission par la lanterne éclaireuse des oulémas dont l'avis était « inestimable pour la conduite des affaires » (J. C. Dédé, 2013 : 232).

Ces conseillers étaient caractérisés par certains auteurs comme le parti musulman. Ils ont été les plus dynamiques dans l'appareil politique du Songhay. En effet, ils exerçaient les fonctions de secrétaire de palais et de gouverneur de cité et d'inspecteur. Nous pouvons citer l'exemple d'Ali ben Abdallah el Foulani occupa le poste d'intendant général de l'empire, ce poste fut dévolu à Ibrahim El Kidr à Tombouctou puis à son fils Hauïa. Par ailleurs, c'est dans la diplomatie que les lettrés musulmans seront les plus utiles à Askia Mohamed 1er. Ils constituaient pour lui des ambassades et des médiateurs. Plusieurs fois, les lettrés musulmans ont été les messagers d'Askia Mohamed 1er « auprès de quelques princes soudanais et maghrébins » (J.C. Dédé, 2013 : 234). A ce niveau, nous pouvons citer le cadi Mahmoud fut le plus illustre des coursiers de l'Askia. Une autre fonction des lettrés musulmans fut celle de type socioreligieux comme cadi. C'étaient des agents de justice qui assuraient au sein de leur juridiction des tâches administratives. Comme des agents d'état-civil, ils s'occupaient de ratifier les actes d'affranchissement, d'entériner les décisions et les contrats d'achats et de vente,

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

d'enregistrer les reconnaissances de dettes. Aussi, se chargeaient-ils du partage de l'héritage et de la validation des donations (J.C. Dédé, 2013 : 290).

A l'image d'Askia Mohamed 1er son père, Askia Daoud a entretenu de bons termes avec les lettrés musulmans. Dans le gouvernement de Daoud se trouvaient des lettrés. Leurs décisions étaient prises en compte par le roi qui leur vouait un respect total. Ces relations s'inscrivent dans la tradition fixée par son père qui s'entendait parfaitement avec les religieux de Tombouctou (S. M. Cissoko, 2013 : 88). Askia Daoud demandait régulièrement conseil auprès des oulémas. A ce sujet Grâce au *T.E-F* nous savons qu'un jour Daoud fut confronté à une situation qui l'amena à solliciter l'avis d'une de ces personnalités. En effet, une année pendant que Daoud recevait des pèlerins venus de la Mecque comme de coutume, un esclave qui faisait partie de ces voyageurs se présenta devant le roi et lui serra la main (M. Kati, 1964 : 205). Face à ce geste maladroit, Daoud se tourna vers l'Alfa Kati, un fervent lettré en l'interrogeant en ces termes : « *O Mahmoud, que dis-tu de cette affaire* ? » (M. Kati, 1964 : 205). A cette question, l'Alfa Kati répond en disant que la première chose à faire était qu'on coupe la main de cet homme. Il rajoute ceci à ces propos : « Ne serait-il pas licite de couper la main d'un homme qui a fait la station d'Arafa, qui a processionné autour de La Ka'ba, qui a posé cette main sur la Pierre Noire…Et a voulu de cette main, serrer la tienne, dans le but d'obtenir de toi une mince et brève satisfaction » (M. Kati, 1964 : 205).

Daoud fréquentait beaucoup les lettrés avec qui, il passait le plus clair de son temps. Il les recevait avec tous les honneurs dans la capitale de Gao et dans son palais. C'est le cas de l'Alfa Kati à qui le prince rendait des visites régulièrement. Conscient de la place prépondérante des oulémas auprès de lui, l'Askia affirma un jour en ces termes : « *sans les lettrés, je suis perdu* » (M. Kati, 1964 : 199).

3. Les rapports d'Askia Daoud envers la communauté musulmane

Les bases de la collaboration des Askia ont engendré une collaboration de complicité dont la nature a prévalu une stabilité politique dans le Songhay. C'est sans doute cette entente qui a nourri un règne de 33 ans pour Daoud. C'est pourquoi, Il n'hésita pas à satisfaire leur besoin.

Les largesses d'Askia Daoud ont particulièrement touché les musulmanes de son pays, villes et population comprises. Celles-ci se sont manifestées par la construction de lieux de cultes (mosquées), la subvention des études et le soutien aux savants. Parfois, un soutien permanent était apporté aux démunis et à ceux qui sollicitaient son appui financier. En effet, la construction de la grande mosquée de Tombouctou ne s'est pas faite sans la contribution d'Askia Daoud. Son apport était financier, matériel et humain. Sur le plan financier, Daoud avait offert une

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

somme dont le montant n'est pas connu, mais qui ne pouvait qu'être considérable compte tenu du contexte de fin de conflit qui prévalait entre Daoud et le cadi El Aqib (G-G, Bayo, 2001 : 203-204).

Sur le plan matériel, Daoud offrit du bois : 4.000 mille poutres d'un bois appelé gangou ou kanko sont envoyés au maître d'ouvrage de la mosquée, le cadi El Aqib (M. Delafosse, 1972 : 106-107). Sur le plan humain, Daoud fit don de 27 esclaves à la grande mosquée pour son service. En effet, les femmes devraient dresser les nattes et tisser les tapis de la mosquée. Les hommes étaient scindés en deux groupes. Le premier groupe était chargé d'apporter l'argile nécessaire pour l'entretien de la mosquée et le second groupe devait couper les bois de la charpente (M. Kati, 1964 : 196-197). Comme la construction de la mosquée de la ville n'était pas encore terminée à cette époque, le roi dit au cadi : « Ce qui reste à faire, c'est moi qui m'en charge, ce sera mon lot dans la participation à cette œuvre pieuse » (M. Kati, 1964 : 178-179). C'est grâce à cet apport financier d'Askia Daoud que la construction de ladite mosquée est achevée. Il (le prince) finançait aussi des études. Nous avons un cas d'aide apportée par Daoud à des étudiants. En effet, Mahmoud Kati devait organiser la cérémonie de fin d'études de ses enfants en les habillant correctement et en leur donnant des montures. C'est ce qui ressort de ses propos :

> Dis donc à l'Askia (…) que dans le besoin je m'adresse à lui pour me venir en aide.J'ai cinq fils et quatre filles et comme le temps est venu pour celles-ci de se marier,je demande au roi de me donner quatre tapis, quatre femmes esclaves et quatre voiles et de me venir en aide pour constituer un trousseau à mes filles. Quant à mes fils, je voudrais leur donner le turban et je désirerais que le roi me fournisse de quoi leshabiller selon la coutume générale, c'est-à-dire (pour chacun) deux boubous, deuxturbans, deux bonnets plus deux montures (un cheval et une jument de race) puisun terrain de culture et avec les esclaves et les graines nécessaires pour les mettreen valeur et enfin quarante vaches laitières » (M. Kati, 1964 : 200).

Ce lettré avait encore sous sa direction des étudiants en théologie qui manquaient de vêtement décent. En effet, comme il le dit, « j'ai auprès de moi quatre étudiants en théologie dont les vêtements sont en lambeaux et qui pourraient être renouvelés » (M. Kati, 1964 : 200). À son secrétaire qui lui remit les doléances du savant Kati, Askia Daoud plaisanta sur leur longueur en disant ceci : « Qui pourrait donner tout cela en une fois à moins d'y mettre un certain temps » (M. Kati, 1964 : 201). Mais le jour suivant, il fit remettre au savant Kati tout ce qu'il avait demandé comme aide ainsi que le relate le T.E-F en ces termes : Daoud ne laissa aucune de ces demandes sans lui donner satisfaction dès le lendemain. De plus, il lui fit don d'une plantation (…) sur laquelle se trouvaient treize esclaves qui devaient la cultiver pour lui (…) et quarante sounnous de graines pour ensemencer le terrain (M. Kati, 1964 : 201).

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Ensuite, la terre était sans doute le meilleur don que l'on puisse faire à autrui. Elle était la principale richesse matérielle qu'une communauté ou un individu puisse posséder. Les populations soudanaises étaient partout majoritairement paysannes. La terre était un élément très déterminant en agriculture par le support qu'elle offre aux plantes et par les éléments nutritifs qu'elle leur apporte. C'est encore sur elle que l'on s'installait pour créer des campements, villages et villes. Ces terres de culture favorisaient le développement d'un élevage d'animaux utilisables aussi bien dans le transport que dans l'alimentation et le commerce : bovins, caprins, ovins, etc.) Ces terres permettaient aussi une production agricole variée et riche : tubercules, céréales, légumes, karité, fruits, etc. Comme les populations consommaient presque tout ce qu'elles produisaient, la mise en valeur de terres de plus en plus vastes et très fertiles était nécessaire. D'où l'importance de nouveaux dons. Pour avoir de nouvelles terres à distribuer, de nombreuses guerres de conquête étaient menées par les chefs d'États soudanais (S. Sangaré, 2006 : 339). En plus, les largesses de Daoud touchaient globalement l'ensemble des savants et des guides religieux musulmans. En effet, Daoud a organisé des mariages et surtout son soutien aux démunis fut remarquable. Les lettrés et les enseignants particulièrement avaient besoin de documents pour bien faire leur travail. Ils sont avec les étudiants, les principaux acheteurs de livres. Un jour le lettré M. Kati demanda à Askia Daoud de lui venir en aide pour l'achat d'un précieux livre : j'ai « Vu dans la ville de Tombouctou une copie de Qamous qui était à vendre et dont on faisait le prix à 80 mitqals » (M. Kati, 1964 : 200). Daoud accepta et de bon cœur lui remit la somme indispensable pour l'acquisition du document (M. Kati, 1964 : 201). Aussi, Daoud donna ces deux objets qu'il aimait le plus c'est-à-dire son cheval de race dont le genou était noir et son riche boubou vert provenant du Sous (province méridionale du Maroc) à un lettré qui lui avait récité et commenté la parole de Dieu. Un autre jour, Askia Daoud fit remettre dix vêtements et cinq esclaves à Alfa Kati comme récompense suite a son conseil de ne pas faire du mal à un esclave (M. Kati, 1964 : 206-207). Une autre fois, il fit don de 27 esclaves à des lettrés : son secrétaire Boukar Lanbar, l'imam de la mosquée de Gao, au chérif Ali Ben Ahmed, au cadi de Tombouctou et au khatib Mohamed (M. Kati, 1964 : 196-197).

La bonté d'Askia Daoud touchait les affaires privées des savants de son empire. Aux filles d'Alfa Kati, il fit don de quatre tapis, quatre femmes esclaves et quatre voiles lors de leur mariage suite à une demande d'aide : J'ai (…) quatre filles et comme le temps est venu pour celles-ci de se marier, je demande au roi de me donner quatre tapis, quatre femmes esclaves et quatre voiles et de me venir en aide pour constituer un trousseau à mes filles (M. Kati, 1964, p.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

200). Il en fit de même lors d'une cérémonie privée, celle de la fête de fin d'études de ses fils198. Par ailleurs, les pauvres ou les personnes démunies ne furent jamais oubliés par le roi. À l'occasion, il fit don de 27 esclaves au khatib Mohamed Diaghité de Gao, afin que le produit de leur vente puisse être distribué aux personnes ayant droit à l'aumône, c'est-à-dire les nécessiteux (pauvres, orphelins, veuves et les malheureux) (M. Kati, 1964 : 197). Il envoya par la même occasion 100 vaches et des céréales au muezzin de la mosquée de Gao afin que ce dernier puisse les distribuer à d'autres pauvres et malheureux. Quatre mille sounnous de grains étaient remis chaque année au cadi El Aqib pour les faire redistribuer aux pauvres de Tombouctou. Il créa une plantation entretenue par 30 esclaves pour les pauvres de Tombouctou. Ce jardin portait le nom de ‹‹ jardin des pauvres ›› (M. Kati, 1964 : 221). Daoud associe cette classe à la gestion permanente du pouvoir politique. Ainsi, durant son règne, l'Askia Daoud entretenait de bons termes avec les lettrés musulmans. Ces derniers surent à leur tour se rendre indispensables à travers leurs interventions afin de l'orienter dans ses prises de décision. Les oulémas constituaient une véritable force politique; ils se posaient en censeurs et certaines de leurs résolutions n'épargnaient même pas l'Askia. Plusieurs auteurs s'accordent ainsi pour dire qu'après le règne de Daoud, l'empire connut toute sorte de bassesses jusqu'à la fin de la dynastie des Askia. Tout était désormais permis : l'ivresse, la sodomie et l'adultère s'étaient répandus au point qu'on croirait à leur légitimation. C'est en effet ce constat qui fait dire à (H. Boubou, 1968 : 159) que Daoud « sut, pendant plus de 33 ans, mener sur les traces de son père l'empire dans la justice et suivant le droit coranique sans aucune bavure ». Les relations d'Askia Daoud avec les musulmans rentraient dans la politique fixée par son défunt père qui était de privilégier l'entente entre les souverains et les hommes religieux. Daoud constitua une bibliothèque impériale.

Conclusion

Pour ce travail, il faut retenir que les lettrés musulmans ont été victime de nombreux actes qu'on pourrait qualifier de « politique antimusulmane » de Sonni Ali. Ceci a sans doute nourrit en ces lettrés, un sentiment de vengeance contre ce dernier ainsi que les partisans. Ainsi, les lettrés profitent de sa mort pour s'associer à l'un des généraux de défunt pour renverser son fils et successeur Sonni Baro. Une fois au pouvoir, les Askia notamment Mohamed et son fils Daoud adoptent des reformes en faveur de ces lettrés.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

ES-SADI Abderrahman, 1964, *Tarikh es-Soudan*, Trad. O. Houdas et E. Benoist, Paris, Maisonneuve et Larose, 540 p. 320

CISSOKO Sékéné Mody, 2013, *Tombouctou et l'empire Songhay*, Paris, l'harmattan, 229 p.

DIOP Cheikh Anta, 1979, *nation nègre et culture*, Paris, Présence Africaine, 912p.

BAYO Golvang-Gagsou, 2001, *Askia Mohammed 1er (1493-1528) : Vie et Œuvres*, Thèse de Doctorat de 3e Cycle, Département d'Histoire, UNACI, 410 p.

BOUBOU Hama, 1968, *Histoire des Songhay*, Paris, Présence africaine, 369p.

DEDE Jean Charles, 2013 « politique et légitimation du pouvoir dans l'empire Songhay : le cas d'Askia Mohammed Silla (1493- 1528) », *Godo Godo*, n°24, pp : 23-39

KATI Mahmoud, 1964, *Tarikh el-Fettach*, Trad. O. Houdas et M. Delafosse, Paris, Maisonneuve et Larose, 364 p.

SANGARE Souleymane, 2016, *Afrique occidentale : Etats, Gouvernances et conflits (VIII^{e}-XVI^{e} siècle),* Différence Pérenne, 196 p.

SANGARE Souleymane, 2006, *contribution à l'étude des armées au Soudan occidental du VIII^{e} à la fin du XVI^{e} siècle,* Thèse de doctorat*,* Abidjan, Université de Cocody, 455 p.

SYLLA Anzoumana, 2016, *la politique musulmane d'Askia Mohamed 1er (1493-1528)*, mémoire de Master, Bouake, Université de Bouake, 147 p.